

Agen, le 29 janvier 2010



Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
de Lot-et-Garonne

Objet : **PROMOTION INTERNE – appel des dossiers – Session du 24 juin 2010**

Pôle : **Carrières**

Téléphone : 05.53.48.00.73.

Affaire suivie par Mademoiselle Patricia BROLESE

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que les Commissions Administratives Paritaires relatives à la promotion interne se dérouleront le 24 juin 2010 pour les grades :

- avec condition d'examen professionnel
- sans condition d'examen professionnel

Le calcul du nombre de postes ouverts est effectué par le CDG47. Il vous sera communiqué courant mars 2010. Cependant, je tiens à vous rappeler que nous ne serons pas en mesure de déterminer avec certitude le nombre de postes ouverts si toutes les collectivités ne nous ont pas renvoyés tous leurs arrêtés de recrutements d'ici la fin du mois de février.

Dans tous les cas, je vous recommande de préparer vos propositions après la CAP du 12 mars 2010 de façon à pouvoir y joindre les fiches de notation définitives des agents concernés pour l'année 2009.

Pour préparer vos dossiers, les documents nécessaires sont disponibles sur le site Internet du CDG47 – www.cdg47.fr, rubrique « GRH et statut » – « les circulaires du CDG » ou dans « Informations pratiques » « modèles de documents et formulaires » – promotion interne :

- note d'information promotion interne reprenant les principales nouveautés quant à la procédure suivie en 2010 suite aux modifications décidées en groupe de travail paritaire en 2009 **[nouveau]**
- dossier de proposition pour l'accès au cadre d'emplois d'agent de maîtrise (catégorie C) **[nouveau]**
- dossier de proposition pour l'accès à la catégorie B **[nouveau]**
- dossier de proposition pour l'accès à la catégorie A **[nouveau]**
- notices d'utilisation des dossiers **[nouveau]**
- Arrêté de nomination au titre de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise
- Arrêté de nomination stagiaire en détachement au titre de la promotion interne cat A et B
- Arrêté de titularisation après promotion interne **[nouveau]**

Je vous rappelle que les dossiers doivent parvenir complets, datés et signés par l'autorité territoriale par courrier ou être déposés au CDG47 au plus tard le 12 mai 2010.

Demeurant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du C.D.G. 47,

Jean DREUIL
Maire de Sérignac-sur-Garonne